



Ville de Lausanne

SPORTS PASSION

2025-2026

Dès la 5p*

*JUSQU'AU RACCORDEMENT

Nouvelle saison, nouveau programme

Inscrivez-vous en ligne!

Retrouvez la procédure complète pour inscrire votre enfant et le programme détaillé des activités dans ce flyer.



01

Les inscriptions sont limitées et traitées par ordre d'arrivée

02

Les cours ont lieu le mercredi après-midi

03

Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires

04

Horaires et convocation selon conditions générales, point 6

Renseignements



Service des sports
Chemin des
Grandes-Roches 10,
1018 Lausanne



lausanne.ch/sports-passion




+41 (0)21 315 14 80



sportspassion@lausanne.ch

PREMIÈRE PÉRIODE

Clôture des inscriptions le 1^{er} septembre 2025

DATES	SPORTS	LIEUX
17.09 – 29.10.25 (5 séances)	Claquettes	Planet Dance, rue Centrale 27 bis 
17.09 – 29.10.25 (5 séances)	Handball	Salle omnisports Collège Bergières
17.09 – 29.10.25 (5 séances)	Hip-hop	Académie Lucky Dance Lausanne, avenue de Provence 4
17.09 – 29.10.25 (5 séances)	Natation	Piscine Collège Bergières. Cours pour débutant-e-s
17.09 – 29.10.25 (5 séances)	Rugby	Ecole de Rugby Lausanne, centre sportif universitaire de Dorigny
17.09 – 29.10.25 (5 séances)	Self-défense (dès 7 ^e)	Budokan Lausanne, bâtiment piscine de Mon-Repos
17.09 – 29.10.25 (5 séances)	Skateboard (dès 7 ^e)	Association et Skatepark La Fièvre, avenue de Sévelin 36. Prévoir casque et protections
17.09 – 29.10.25 (5 séances)	Tennis de table (dès 7 ^e)	Salles de gymnastique Collège Croix d'Ouchy
17.09 – 29.10.25 (5 séances)	Ultimate frisbee (dès 6 ^e)	Salle omnisports Collège Vieux-Moulin NOUVEAU!
17.09 – 29.10.25 (5 séances)	Yoga (dès 6 ^e) assouplissement et relaxation	Salle de gymnastique Collège Villamont

DEUXIÈME PÉRIODE

Clôture des inscriptions le 5 octobre 2025

DATES	SPORTS	LIEUX
05.11 – 03.12.25 (5 séances)	Aïkido (5 ^e à 9 ^e) art martial	Budokan Lausanne, bâtiment piscine de Mon-Repos
05.11 – 03.12.25 (5 séances)	Aquagym-fun	Piscine de la Vallée de la Jeunesse
05.11 – 03.12.25 (5 séances)	Basketball 1 (5 ^e à 7 ^e)	Salle omnisports Collège Vieux-Moulin
05.11 – 03.12.25 (5 séances)	Billard français	Académie Lausannoise de Billard, avenue Edouard-Dapples 34F 
05.11 – 03.12.25 (5 séances)	Cheerleading sport d'équipe acrobatique	Salle de gymnastique du Collège Béthusy
05.11 – 03.12.25 (5 séances)	Danse (5 ^e à 6 ^e) du ballet classique au jazz contemporain	Association pour la Formation de Jeunes Danseurs, salle de danse Collège Béthusy
05.11 – 03.12.25 (5 séances)	Escalade (dès 9 ^e)	Halles sportives de Beaulieu, avenue des Bergières 10 
05.11 – 03.12.25 (5 séances)	Judo 1 (dès 6 ^e)	Reighikan Dojo, rue de l'Industrie 10
05.11 – 03.12.25 (5 séances)	Pétanque (dès 7 ^e)	Halles sportives de Beaulieu, avenue des Bergières 10 

TROISIÈME PÉRIODE

Clôture des inscriptions le 1^{er} décembre 2025

DATES	SPORTS	LIEUX
14.01 – 11.02.26 (5 séances)	Basketball 2 (dès 8 ^e)	Salle omnisports Collège Vieux-Moulin
14.01 – 11.02.26 (5 séances)	Dances urbaines	Salle omnisports Collège Vieux-Moulin
14.01 – 11.02.26 (5 séances)	Hockey sur glace (5 ^e à 8 ^e)	Patinoire de Montchoisi, sauf patins! 
14.01 – 11.02.26 (5 séances)	Judo 2	Mikami Judo club Lausanne, avenue des Bergières 24
14.01 – 11.02.26 (5 séances)	Patinage sur glace	Patinoire de la Pontaise. Pas de location de patins sur place
14.01 – 11.02.26 (5 séances)	Pole dance (7 ^e à 10 ^e) danse acrobatique	Aerial Spirit, chemin du Martinet 28

QUATRIÈME PÉRIODE

Clôture des inscriptions le 18 février 2026

DATES	SPORTS	LIEUX
18.03 – 29.04.26 (5 séances)	Athlétisme	Stade Pierre-de-Coubertin à Vidy
18.03 – 29.04.26 (5 séances)	Badminton	Badminton Lausanne Association, chemin du Viaduc 12, 1008 Prilly. Location de raquette, pas de prêt
11.03 – 01.04.26 (4 séances)	Bowling (7 ^e à 9 ^e)	Bowling International de Vidy, route de Chavannes 27 D 
18.03 – 29.04.26 (5 séances)	Course d'orientation (dès 7 ^e)	Stade Pierre-de-Coubertin à Vidy 
18.03 – 29.04.26 (5 séances)	Dance Reggaeton danse de groupe	Académie Lucky Dance Lausanne, avenue de Provence 4
18.03 – 29.04.26 (5 séances)	Kung-Fu art martial	Salle omnisports Collège Vieux-Moulin
11.03 – 29.04.26 (6 séances)	Natation sauvetage (dès 7 ^e)	Piscine Collège Bergières. Savoir déjà nager. Possibilité de passer brevet jeune sauveteur
18.03 – 29.04.26 (5 séances)	Plongeon (5 ^e à 8 ^e)	Piscine de Mon-Repos. Savoir déjà nager
18.03 – 29.04.26 (5 séances)	Tir à l'arc (8 ^e à 10 ^e)	Piscine de Bellevere 
18.03 – 29.04.26 (5 séances)	Vélo (dès 9 ^e) initiation à la pratique en ville	Jardin de circulation, Vallée de la Jeunesse 1 Prévention routière 
18.03 – 29.04.26 (5 séances)	Volleyball	Salle omnisports Collège Vieux-Moulin

CINQUIÈME PÉRIODE

Clôture des inscriptions le 20 avril 2026

DATES	SPORTS	LIEUX
20.05 – 17.06.26 (5 séances)	Aviron (dès 7°)	Centre Lausannois d'Aviron à Vidy. Un test CSA devra être réussi le 06.05.26 
20.05 – 17.06.26 (5 séances)	Escrime	Vaudoise aréna, chemin du viaduc 14, 1008 Prilly 
20.05 – 17.06.26 (5 séances)	Football (5° à 9°)	Terrain de sports de Vidy
20.05 – 17.06.26 (5 séances)	Kayak (6° à 9°) NOUVEAU!	Kayak Club Lausanne, port de Vidy. Un test CSA devra être réussi le 06.05.26 
20.05 – 17.06.26 (5 séances)	Roller inline	Bowl de Vidy. Prévoir casque et protections
20.05 – 17.06.26 (5 séances)	Taekwondo art martial	The Real Taekwondo, chemin du Martinet 28
20.05 – 17.06.26 (5 séances)	Tennis (5° uniquement)	Tennis Club Stade-Lausanne, avenue de Rhodanie 53 
20.05 – 17.06.26 (5 séances)	Unihockey	Salle de gymnastique Collège Béthusy 
20.05 – 17.06.26 (5 séances)	Voile (6° à 8°) optimist	Cercle de Voile de Vidy. Un test CSA devra être réussi le 06.05.26 
20.05 – 10.06.26 (4 séances)	VTT (dès 7°), durée 4 heures de 13h30 à 17h30	Chalet-à-Gobet, transports organisés. Vélo et casque personnels obligatoires
20.05 – 17.06.26 (5 séances)	Water-polo	Piscine Collège Bergières. Savoir déjà bien nager

Le matériel est mis à disposition



Test Contrôle de Sécurité Aquatique (CSA)

- 1) Culbute dans l'eau depuis le bord du bassin
- 2) Rester pendant 1 minute sur place, la tête hors de l'eau
- 3) Nager 50 mètres non-stop
- 4) Sortir du bassin sans utiliser l'échelle

Programme mis en œuvre par le Service des sports de la Ville de Lausanne.

Direction des sports
et de la cohésion sociale

Émilie Moeschler
Conseillère municipale

Direction de l'enfance,
de la jeunesse et des quartiers

David Payot
Conseiller municipal

PROCESSUS D'INSCRIPTION

Mon enfant est **disponible les mercredis après-midi** pour des séances pouvant se dérouler entre 13h30 et 17h30 durant la période concernée.

Mon enfant est en **école publique** avec classement Harmos de la 5e à la 11e

Mon enfant est en **classe spéciale, d'accueil ou de raccordement**

Mon enfant est en **école privée** ou en **école publique lausannoise** mais domicilié hors de Lausanne

Scanner le QR code ou accéder à la page www.lausanne.ch/sports-passion et cliquer sur « S'inscrire en ligne »

Contactez le Service des sports sportspassion@lausanne.ch
tél: +41 (0)21 315 14 80

Se connecter à votre compte lausanne.ch ou en créer un

Utiliser le code de légitimation (valable 3 mois) reçu par courrier postal. S'inscrire aux activités de Sports-passion et valider l'inscription

L'inscription est confirmée par l'envoi automatique d'un e-mail

CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Choix des activités

Chaque élève a le libre choix des périodes et des disciplines qui l'intéressent, dans la limite des places disponibles. **Un seul sport peut être choisi par période.** La participation n'est possible que **pour les élèves dûment inscrits.** Les séances sont mixtes.

2. Gratuité et engagement

La participation à **Sports-Passion est gratuite.** En inscrivant son enfant, les parents s'engagent à garantir sa participation. En cas de non-présentation à une activité, les inscriptions pour les éventuelles périodes suivantes ne sont plus garanties.

3. Équipement

Les élèves doivent se présenter aux séances avec une **tenue adaptée** et le **matériel nécessaire** à la pratique de l'activité choisie (se référer à la convocation).

4. Règlement

Les activités sont organisées sous l'égide de l'école. **Le règlement scolaire y est appliqué.**

5. Activités nautiques

La pratique des activités nautiques est conditionnée par la **réussite du Contrôle de Sécurité Aquatique (CSA)** effectué avant le début de la période. En cas d'échec, l'élève ne pourra pas participer à l'activité concernée. **Aucune exception ne sera accordée.**

6. Convocations et horaires

Une convocation contenant les informations nécessaires sera transmise aux élèves inscrits **au plus tard une semaine avant la première séance.**

Les activités ont lieu **le mercredi après-midi, lors de séances pouvant se dérouler entre 13h30 et 17h30.** L'horaire dépend notamment du nombre d'inscriptions et ne peut être fixé qu'à l'approche de chaque période. Il n'y a pas d'activité pendant les vacances scolaires.

7. Demandes particulières

En raison du nombre élevé d'inscriptions (environ 3'500 par an), **aucune demande spécifique** (horaire, groupe, etc.) **ne pourra être prise en compte.**

8. Encadrement

Les cours sont assurés par des **responsables de disciplines ainsi que des moniteurs et monitrices compétents**, qualifiés dans leurs sports respectifs.

9. Responsabilité

La responsabilité civile éventuelle de la Ville de Lausanne, voire d'un propriétaire privé, résultant des dispositions légales, **se limite uniquement à la durée de la séance**, soit dès la prise en charge des élèves jusqu'à leur libération.

10. Utilisation d'images

Des **photos et vidéos** peuvent être prises au cours des séances. En inscrivant son enfant, les parents **autorisent leur utilisation à des fins de communication par la Ville de Lausanne**, sans contrepartie financière.

11. Assurance

Les élèves bénéficient d'une couverture complémentaire limitée aux seuls frais médicaux qui ne seraient pas pris en charge par leur propre assurance accidents ou caisse-maladie. Les élèves **doivent être obligatoirement assurés contre les accidents à titre individuel.**

12. En cas d'accident

Tout accident doit être signalé **immédiatement au responsable** du cours ainsi qu'au **Service des sports.**

Ces activités sont organisées dans le cadre du Sport scolaire facultatif et financées par le Service de l'éducation physique et du sport.

